

### Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

Lille, le 10 juillet 2020

**Alors que l'année 2020 s'annonçait dans la continuité de 2019, les indicateurs économiques encore bien orientés au 1er trimestre se sont effondrés en avril. L'activité, au ralenti voire à l'arrêt dans certains secteurs, a ainsi reculé de 30 % dans la région. Depuis début mai et le déconfinement, les signes de reprise sont présents. En juin, l'activité économique en Hauts-de-France n'avait toutefois pas encore retrouvé son niveau d'avant crise. En moyenne, elle est inférieure de 12 % à la normale. Au niveau sectoriel, le redémarrage est plus difficile dans l'hébergement et la restauration, la construction et la fabrication de matériels de transport.**

#### Un 1er trimestre 2020 en trompe l'œil

Malgré l'entrée en confinement à partir de la mi-mars, le 1er trimestre 2020 prolonge l'embellie constatée en 2019 dans les Hauts-de-France. Tous les indicateurs économiques sont globalement bien orientés, à l'exception de l'intérim où l'emploi recule de 40 % sur le trimestre comme en France.

La baisse du taux de chômage se poursuit et atteint – 0,3 point sur le trimestre. Il s'agit d'une évolution moyenne réduisant l'impact des 2 premières semaines de confinement à partir de la mi-mars. Cette évolution en trompe-l'œil ne concerne pas la demande d'emploi.

À fin mars, le nombre de demandeurs d'emploi (A, B et C confondues [cf.definitions](#)) augmente (+12 000 sur un mois) marquant la fin d'une baisse ininterrompue depuis août 2018 dans la région. Cette augmentation est portée par les demandeurs de catégorie A et B (respectivement +18 500 et +17 700) tandis que ceux de catégorie C fondent (– 24 200). Ces mouvements témoignent d'une difficulté croissante des personnes en situation de précarité à intégrer durablement le marché du travail.

#### L'activité au plus bas en avril

À partir d'avril, la situation économique se dégrade brutalement en Hauts-de-France comme partout ailleurs. Le niveau de la production chute ainsi de 30 %. La construction voit son activité réduite de 61 %, l'industrie de 32 % et les services marchands de 29 %. Parmi les activités très fortement impactées figurent en dehors de la construction, le commerce non alimentaire, les autres activités de service, l'hébergement-restauration et enfin la fabrication de matériel de transport. En Hauts-de-France, ces secteurs emploient 464 000 salariés dont plus de 60 % dans le commerce et la construction.

Afin de soutenir les établissements et entreprises les plus touchés par la baisse d'activité, des dispositifs de soutien ont été mis en place très tôt par l'État. Fin avril, un quart des salariés de la région étaient ainsi en activité partielle et 6 % en absence pour raison de garde d'enfants.

En avril, le nombre de demandeurs d'emploi a continué d'augmenter (+13 000), traduisant la perte d'activité des catégories B et C (– 59 500) venus grossir les rangs des demandeurs sans activité de catégorie A (+ 72 500).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr

## Des signes de reprise en mai, mais non uniformes

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. Depuis le 11 mai, l'activité repart dans la région comme au niveau national. En mai, elle recule de 22 % dans la région par rapport à une activité normale, soit une évolution comparable à celle observée au niveau national.

En mai, le niveau d'activité dans l'industrie était toujours à un niveau bas (- 19 %). Bien qu'en recul depuis de nombreuses années, ce secteur, surreprésenté dans la région, emploie 285 000 salariés dont 32 000 dans l'activité de fabrication de matériel de transport fortement impactée par la crise. La part du secteur industriel dans la valeur ajoutée régionale s'élève à 17 %, soit près de 3 points de plus qu'en moyenne nationale.

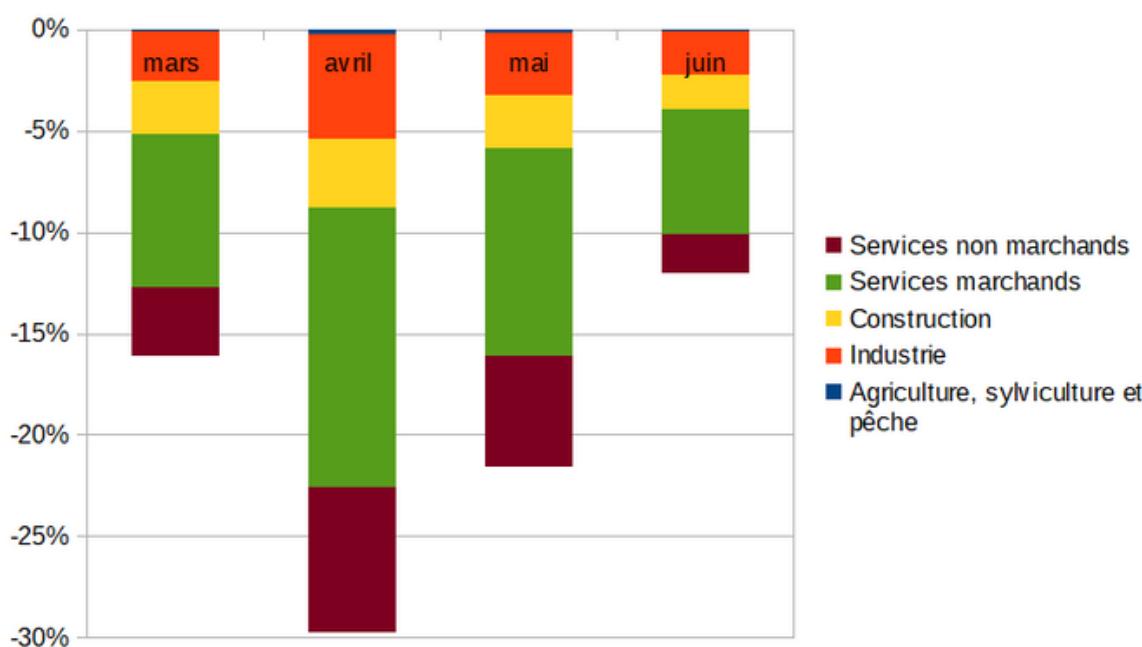
Les services marchands, sous-représentés en Hauts-de-France (47 % de la valeur ajoutée régionale contre 56 % en moyenne nationale), connaissent une trajectoire plus ou moins favorable. Dans l'hébergement et la restauration, le niveau d'activité demeure ainsi très bas, au tiers de la normale en mai. À l'inverse, l'immobilier a bien résisté (- 1,1 %).

Dans les services non marchands, la baisse d'activité est estimée à -19 %, le développement du télétravail ayant limité partiellement l'impact de la crise dans ce secteur.

Avec la reprise, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité de catégorie A se réduit légèrement. Au mois de mai, il diminue de 4 500 personnes. Dans le même temps, près de 19 400 demandeurs d'emploi ont pu reprendre une activité partielle (catégories B et C). Fin mai, 587 000 personnes étaient demandeurs d'emploi dans la région (catégories ABC confondues), soit 30 000 de plus que fin février.

**Figure 1 : Les Hauts-de-France moins touchés par le recul d'activité**

Contributions sectorielles à l'impact économique



Note de lecture : Dans les Hauts-de-France, l'activité économique recule de 12 % en juin 2020. Les contributions à cette baisse des différents secteurs d'activité sont les suivantes: - 0,1 point pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, - 2,2 points pour l'industrie, - 6,2 points pour les services marchands, - 1,7 points pour la construction et - 1,9 points pour les services non marchands.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr

## Vers un retour progressif à la normale en juin

Depuis le déconfinement, l'activité revient à un niveau proche de la normale dans plusieurs secteurs tels que l'agriculture, l'immobilier et les services non marchands. Dans ces secteurs, les niveaux d'activité en juin sont estimés respectivement à - 4,0 %, - 0,8 % et - 6,6 % par rapport à la normale. D'autres secteurs éprouvent plus de difficultés à retrouver leur niveau d'avant crise, ayant dû reprendre leur activité plus tardivement et plus progressivement, du fait du maintien de mesures sanitaires contraignantes. C'est le cas dans l'hébergement et la restauration où les restaurants, bars et cafés n'ont été autorisés à rouvrir qu'à partir du 2 juin. Dans ce secteur, l'activité reprend rapidement, mais reste encore inférieure de 20 % par rapport à la normale sur le mois de juin. C'est également le cas de la fabrication de matériel de transport (- 41,2 %) où continue à s'appliquer la distanciation sociale sur les chaînes de production. De même, la construction, n'a recouvert que 70 % de sa production en juin. Les activités de service auprès des ménages, de par leur nature, éprouvent les mêmes difficultés à combler leur retard (- 44 %).

Malgré ces signes de reprise qui sont à confirmer au cours de l'été, l'économie régionale ne rattrapera pas le retard pris pendant la période de confinement. En effet, lors du deuxième trimestre, le PIB national aurait diminué de 17 %, après - 5,3 % au premier. Ainsi, à l'instar de l'échelon national, la création de richesse en région, connaîtra en 2020, une chute conséquente. Cette baisse, estimée à - 9 % en France, devrait être proche dans les Hauts-de-France malgré une moindre présence des secteurs économiques les plus touchés par la crise.

## Contexte international – Une récession mondiale soudaine et de grande ampleur

La crise sanitaire a touché la majorité des pays du monde et la quasi-totalité des économies avancées, paralysant l'activité du fait des mesures d'endiguement mises en place. Dans les économies avancées, la chute de l'activité a débuté globalement à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Depuis lors, l'activité se rétablit graduellement dans les pays où l'épidémie a pu être maîtrisée, au rythme des calendriers d'allègement des mesures de restriction. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

## Contexte national – Après avoir chuté lourdement pendant la période de confinement, l'activité se rétablit progressivement

Les mesures prises pour endiguer la propagation de la Covid-19, notamment le confinement de la population entre le 16 mars et le 11 mai, ont entraîné une brusque chute de l'activité économique : pendant la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de la normale. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. En juin, la consommation serait « seulement » de 3 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement en juin (hébergement-restauration). Au deuxième trimestre, le PIB aurait ainsi diminué de 17 %, après - 5,3 % au premier. La dynamique de reprise amorcée en mai puis juin anticiperait une baisse du PIB d'environ 9 % sur l'année 2020.

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr

## Avertissement sur le marché du travail

Sont compris dans l'emploi, les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation de chômage partiel ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant). Au 1er trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,3 point en France comme dans la région. Cette baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi. Pendant les deux premières semaines de confinement, les comportements de recherche active d'emploi (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple) ont été fortement affectés. Au total, le chômage au sens du BIT est donc plus faible au cours du 1er trimestre 2020, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données d'emploi, durant la phase de montée en charge de la DSN.

## Définitions

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne de 15 ans ou plus, n'ayant pas eu d'activité rémunérée lors d'une semaine de référence, disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours et qui a recherché activement un emploi dans le mois précédent (ou en a trouvé un commençant dans moins de trois mois). Les chômeurs sont estimés chaque trimestre par l'Insee à travers l'enquête Emploi en Continu.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits par Pôle Emploi se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

## Sources et méthodes

Les secteurs économiques ont été classés selon l'intensité de la baisse d'activité estimée au niveau national. Cette classification s'est appuyée sur les éléments fournis par l'analyse de la baisse d'activité au niveau national avec l'approche du PIB et la connaissance des fermetures réglementaires. L'hypothèse a été prise de considérer que cette baisse a été uniforme sur le territoire national, les différences de productions régionales sont donc issues de la répartition sectorielle des activités. L'étude a été réalisée sur les établissements et non les entreprises. On considère donc ici le secteur de chaque établissement (APET) et non celui de l'entreprise (APEN)

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr